

Fiche rando



RANDONNÉES
PÉDESTRES

Chemin des capitelles



© Lionel Moogin www.phallo-m.com

Capitelle

CASSAGNES

Niveau

1h40 - 5,1 km



150 m



Coord. GPS 42°44'24.0"N 2°36'53.4"E



Via D117 (Estagel) et D17 (Latour-de-France, Cassagnes) ou via N116 (Millas), D612/D38 (Bélesta) et D21/D17 (Cassagnes). Panneau signalétique au bord de la D17 face à l'ancienne cave coopérative, au panneau d'information touristique ⓘ (à la sortie du village à droite direction Latour-de-France).



Cet ancien chemin vicinal permettait jusqu'en 1865, de rejoindre le village de Latour-de-France via la chapelle Saint-Martin perdue dans les vignes. Vous apercevrez en cours de route un grand nombre de capitelles (cabanes de bergers). Itinéraire familial en partie ombragé.

Patrimoine

Le terme de capitelle désigne de petites cabanes en pierres sèches (à savoir sans liant). On les nomme également bories, baraques, orris... Ces abris ont toujours été fréquentés par des bergers, pris par le mauvais temps ou par des chasseurs, pour se protéger de la chaleur. Leur construction fait appel à un matériau exclusivement local (granite, schiste ou calcaire en fonction du terrain). Elle obéit à des règles bien précises. Le choix de la taille et de la forme de chaque pierre à placer est primordiale.

Les pierres sont ensuite superposées les unes sur les autres, de façon à ce qu'à l'intérieur les murs soient parfaitement arrondis. L'emploi de la voûte en encorbellement constitue un des traits de la cabane en pierres sèches. Elle repose sur deux principes : les pierres sont disposées en surplomb par rapport à l'assise inférieure, et elles sont légèrement inclinées vers l'extérieur. Que le plan de base soit circulaire, elliptique, rectangulaire, les assises vont en se rejoignant, jusqu'à une dalle terminale qui coiffe la construction.



À voir en chemin



© Raymond Hoig

Q1

LA CHAPELLE SAINT-MARTIN

Elle daterait du XI^e ou du XII^e siècle. Des fouilles ont révélé des vestiges d'une communauté pastorale. Avant les vignes, les champs étaient des prés ou des cultures vivrières. A proximité se trouvent les ruines d'une ancienne fortification et un puits en pierres sèches.



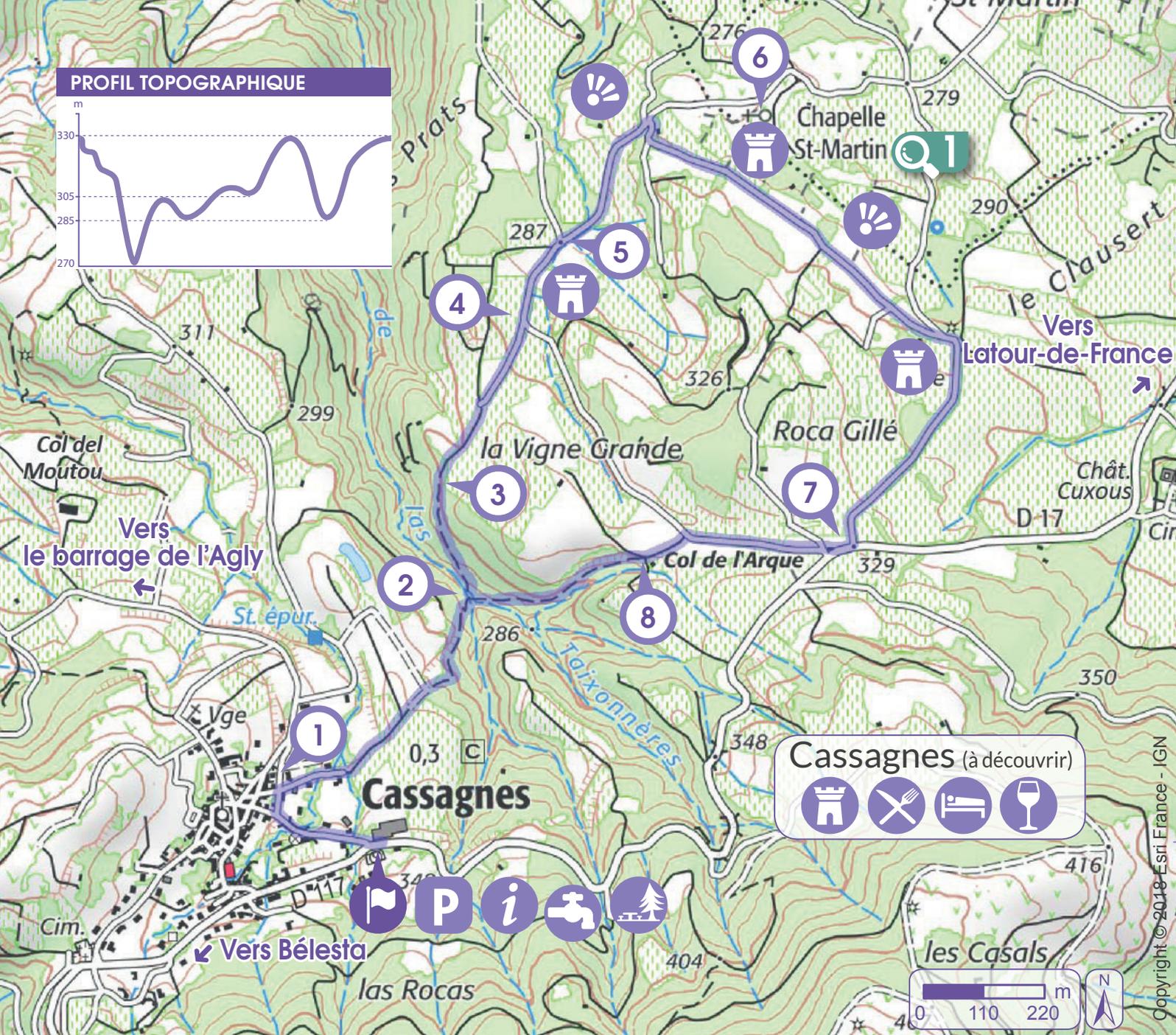
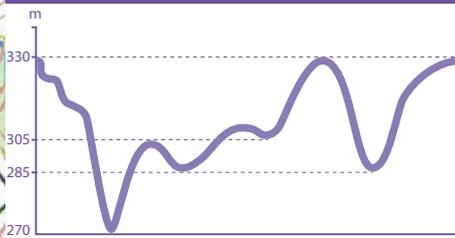
Bruant ortolan

Q2

LES OISEAUX DES VIGNOBLES

Ouvrez l'œil, le Bruant ortolan est une espèce que vous pourrez voir ou entendre en chemin ! Il est reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Son chant est constitué d'une succession de notes répétitives aigües.

PROFIL TOPOGRAPHIQUE



LÉGENDE



DÉPART



PAS À PAS



PARKING



PANNEAU
INFO



EAU
POTABLE



PIQUE-
NIQUE



POINT
DE VUE



PATRIMOINE



RESTAURANT



HÉBERGEMENT



CAVE



GARE
TRAIN ROUGE



Départ : Au panneau d'information touristique . Prendre en direction du centre du village puis la première rue à rue de la Carrerade et suivre l'indication « Barrage sur l'Agly », puis, à rue du Barrage.



6 mn - 0,25 km : Descendre ensuite à la rue du Camp Grand. Longeur le muret en

pierres sèches et passer devant un oratoire. 50 mètres plus loin, quitter le chemin goudronné pour s'engager sur la piste en . Parcourir 50 mètres, et dans le virage descendre le sentier à vers le bois.



19 mn - 0,9 km : Emprunter la passerelle pour traverser le ruisseau et remonter le sentier à en sous-bois (à droite visualiser le sentier du retour).

3 **24 mn - 1,1 km** : A la sortie du bois, s'engager en ↑ sur le chemin bordé de murets en pierres sèches.

4 **32 mn - 1,55 km** : A la première intersection à ← sur la route goudronnée.

5 **36 mn - 1,75 km** : A la deuxième intersection à → (observer en fond la tour de Trémoine sur son promontoire rocheux). Au croisement, poursuivre en ↑ pour un aller-retour de 2x10 minutes afin de visiter les vestiges de la chapelle Saint-Martin (à 400 m environ).

6 **47 mn - 2,45 km** : Depuis la chapelle revenir au croisement et continuer l'itinéraire en prenant le chemin goudronné à ←. A la fourche, rester à ←. Au loin, en ligne de mire, le site de Força Réal. Le parcours est désormais jalonné de capitelles dont certaines sont en parfait état de

conservation. Au croisement en ↑ vers la capitelle avec son mur d'enceinte. Passer devant, et à l'intersection suivante continuer en ↑. Rejoindre ainsi le col de l'Arque et la D17 (à gauche à 700 m le Château Cuxous).

7 **1h10 - 3,75 km** : Tourner à → sur la D17, faire 50 mètres et prendre la petite route à → derrière le cabanon. A l'intersection aller en ↑. Dans le virage, quitter l'asphalte et prendre le chemin à ← (panneau directionnel vers le village de Cassagnes).

8 **1h18 - 4,2 km** : A l'intersection suivante, continuer en ↑ en descente dans le bois pour retrouver la passerelle du début de l'itinéraire (étape n°2). Remonter successivement sentier, piste et rues jusqu'au point de départ en suivant le même itinéraire qu'à l'aller.

9 **1h40 - 5,1 km** : Fin du parcours.



Ça vaut le détour



Le château de Cuxous

©Raymond ROIG

LE CHÂTEAU DE CUXOUS

Le château de Cuxous, se situe à proximité de l'ancien tracé de la frontière franco-aragonaise, définie par le Traité de Corbeil en 1258. De par sa position, il était en mesure de donner l'alerte au château de Quéribus ainsi qu'aux tours à signaux de Trémoine et de Lansac. Aujourd'hui ce château est une demeure privée. Un peu avant d'arriver sur la D17, des bornes en pierre témoignent de l'ancienne limite de propriété avec le château de Cuxous, situé à quelques centaines de mètres de là.

LE LAC SUR L'AGLY ET SON BARRAGE

Le lac sur l'Agly est localisé dans la moyenne vallée de l'Agly au cœur du Fenouillèdes, plus précisément sur le territoire de 4 communes : Ansignan, Caramany, Cassagnes, et Trilla. Comme tous les fleuves côtiers de la Méditerranée, l'Agly si paisible et si agréable surtout l'été, peut devenir incontrôlable pendant les grandes crues. C'est ainsi que le barrage a vu le jour en 1992. Il joue bien sûr son rôle essentiel d'écrêteur de crues mais le lac constitue aussi un élément non négligeable de micro climat et une présence paysagère d'une grande beauté. Certaines activités, nautiques sont autorisées sur le lac (avec son matériel). <https://www.ledepartement66.fr>



Barrage de l'Agly

©Philippe HURTEBIZE



MÉTÉO 32 50

www.meteofrance.fr



SECOURS 112

SAMU 15

POMPIERS 18

CODE DE BALISAGE

	PÉDESTRE PR	PÉDESTRE GR	VTT		PÉDESTRE PR	PÉDESTRE GR	VTT
Bonne direction				Mauvaise direction			
Changement de direction à gauche				Changement de direction à droite			

CHARTE DU RANDONNEUR



Restez sur les chemins et sentiers balisés.



Ne jetez pas vos déchets, emportez-les avec vous.



Respectez les clôtures, refermez les barrières.



Restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.



Faites attention aux cultures et aux animaux.



Montrez-vous silencieux et discret, observez la faune, la flore sans la toucher.



Tenez compte des consignes pendant les périodes traditionnelles de chasse - www.fdc66.fr.



Respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.



Ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.



RECOMMANDATIONS

- Évitez de partir seul.
- Avertissez vos proches de votre itinéraire.
- Ne vous surestimez pas, repérez le parcours et choisissez-le en fonction de vos capacités physiques.
- N'oubliez pas la carte du secteur concerné (IGN Top 25 de préférence), et une boussole.
- Si possible, prévoyez une solution de repli en cas de problème (refuge ou autre itinéraire).
- Évitez de partir par mauvais temps et adaptez votre parcours en fonction des saisons (orages violents l'été et l'automne).
- En cas d'orage, évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, ne vous abritez pas sous les arbres, ne traversez pas les cours d'eau (mêmes secs).



ÉQUIPEMENT

- Emportez, même en été, des vêtements de randonnée adaptés à tous les temps, des chaussures de marche adaptées au terrain et à vos pieds, un sac à dos, des accessoires indispensables (gourde, couteau, pharmacie, lampe de poche, boussole, chapeau) ainsi que des bâtons de marche.
- Pensez à prendre suffisamment d'eau, évitez de boire l'eau des ruisseaux.
- Munissez-vous d'aliments énergétiques riches en protéines, glucides et fructose tels que des barres de céréales, pâtes de fruits, fruits secs...